

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Décision n° N 2008-01 du 31 janvier 2008 de nomination à l'Etablissement français du sang

NOR : SJSO0830297S

Le président de l'Etablissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8,
Vu le décret du 24 avril 2006 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Verger (Elisabeth) est nommé directrice des ressources humaines de l'Etablissement français du sang, à compter du 1^{er} février 2008.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé*.

Fait à Saint-Denis, le 31 janvier 2008.

Le président,
J. HARDY